

La SECONDE GUERRE MONDIALE et l'ETAT FRANÇAIS



En 1939, la France s'oppose à l'invasion de La Pologne et déclare la guerre à Hitler. Après neuf mois de "drôle de guerre", où rien ne se passe à l'ouest, l'Allemagne envahit en mai 1940 la France avec une rapidité et une efficacité foudroyante, défaisant l'armée et chassant les



populations civiles qui tentent de se réfugier au sud. Les députés confient le pouvoir au général Pétain, qui signe l'armistice le 22 juin 1940, acceptant que la moitié nord de la France soit occupée par les Allemands. Le nouveau régime politique "l'Etat français" n'administre que la moitié sud du pays, et en collaboration avec le régime nazi.

Des opposants ont répondu à l'appel du 18 juin 1940 du général De Gaulle, qui, depuis l'Angleterre coordonne les actions de résistance et organise le débarquement des troupes alliées qui aura lieu en juin 1944. La guerre s'achève le huit mai 1945, ayant fait 40 millions de morts.

octobre 1944	29 avril 1945
Le comité de Libération de la commune, devant comprendre cinq membres est composé comme suit :	
<i>MILHES Clément</i> président	<i>FAURE Paulin</i>
<i>RIGAL Antonin</i> vice-président	<i>FONTES Jean-Marie</i>
<i>SAINT-MARTIN André,</i>	<i>GABALDA Edmond</i>
<i>FOURNES Aimé,</i>	<i>JUGLA Joseph</i>
<i>MARQUIE Noël,</i>	<i>MARQUIE Noël</i>
<i>membres</i>	<i>MILHES Clément</i>
	<i>PERILHOUS Louis</i>
	<i>REY Albert</i>

**Charles de Gaulle dirige un gouvernement provisoire,
puis une nouvelle constitution est votée en 1946 .**

Les femmes obtiennent le droit de vote le 21 avril 1944

Beauteville comme les autres communes a accueilli des réfugiés lorrains (vers le canton de Villefranche avaient été dirigés les réfugiés du canton de Moyenvic) : au presbytère, dans des maisons inutilisées qui sont "rafraichies" grâce à de la peinture distribuée aux frais de l'état pour leur assurer un accueil décent.

Plus tard viendront aussi des enfants de Toulouse à l'abri de la faim et des bombardements.

Plusieurs hommes du village ont été retenus prisonniers en Allemagne ou en Autriche, dans des usines, des fermes, des camps, libérés à la fin de la guerre ; les jeunes des classes de 40 qui n'ont pas été mobilisés ont été encadrés dans les Chantiers de Jeunesse pour des travaux d'utilité publique en accord avec l'autorité allemande, puis sera créé le STO et ceux-là partiront à leur tour en Allemagne ou en Autriche.